



Cahors, le 19 décembre 2012

Le Directeur académique
des services de l'Education nationale du Lot

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Lycée Professionnel Champollion – FIGEAC
Collèges O. de Magny – CAHORS
Collège de SALVIAC

Division des moyens

Référence
79/12

Dossier suivi par
Philippe BRAS
Téléphone
05 67 76 55 08
Fax
05 67 76 54 73
Mél.

philippe.bras@ac-toulouse.fr

Cité administrative

Quai Cavaignac
BP 286
46005 CAHORS Cedex 9

Objet : Résultat du jury local du concours « raconte-moi l'entreprise ».

Le jury local du concours « raconte-moi l'entreprise » a délibéré et procédé au classement des articles présentés par vos élèves de troisième.

Jury Lycées :

- Classé 1^{er} et retenu pour la finale régionale le **Lycée Professionnel Champollion de FIGEAC** avec l'article intitulé "**Les "écos" de Bruno**".

Jury Collèges :

- Classé 1^{er} et retenu pour la finale régionale le **Collège Olivier de Magny de CAHORS** avec l'article intitulé "**Une rencontre appétissante**".

- Classé 2nd : - collège de Salviac : "Le tri optique : la trieuse de galets"
- Classé 3^{ème} : - collège de Salviac : "De l'exploitation à l'extraction"
- Classé 4^{ème} : - collège de Salviac : "Après l'exploitation, la nature revient plus belle"

Même si cette sélection départementale n'est qu'une étape du concours, je tiens à féliciter par votre intermédiaire vos élèves ainsi que l'équipe éducative porteuse du projet pour leur implication.

Les deux lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix départementale début janvier dont l'organisation fera l'objet d'un échange avec vous dans les prochains jours.

Je vous remercie de votre participation et de votre implication sur ce dossier.

Jean-Claude FESSENMEYER